

Situation professionnelle au 1er décembre 2018
Promotion: Licence Professionnelle 2015-2016

MENTION

TRAVAUX PUBLICS

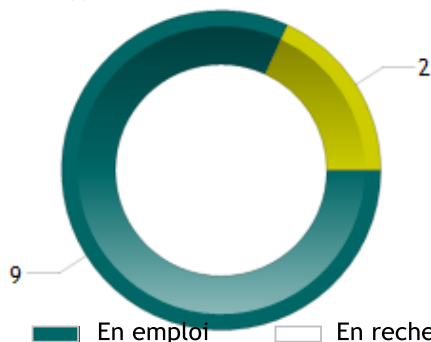
SPÉCIALITÉ

TECHNICIEN EN GEO-MESURES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

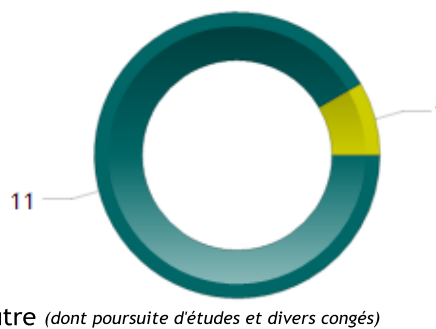
Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Technicien Géomètre

-Chargé D'Étude

-Géomètre

-Géomètre Bureau D'Études

-Géomètre Topographe

-Géomètre Topographe Et Technicien En Détection

-Geometre Topographe Traceur

-Responsable Technique

-Stagiaire Geometre Expert Dplg

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 10



■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 10



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 10

Candidature spontanée 40 %

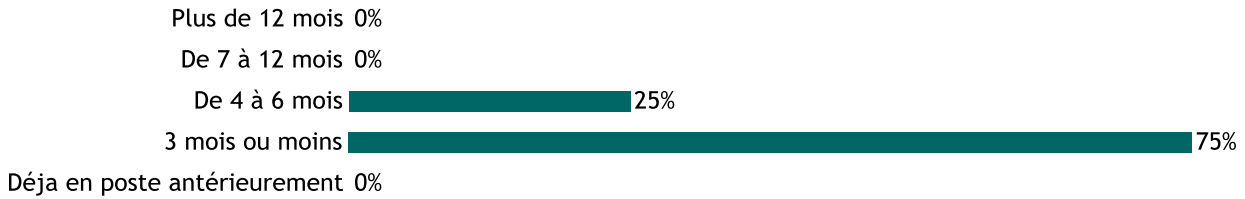
Relations (personnelles ou professionnelles) 30 %

Suite à un stage 20 %

Pôle Emploi, Apec 10 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 8



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 11



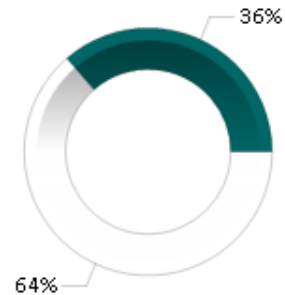
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

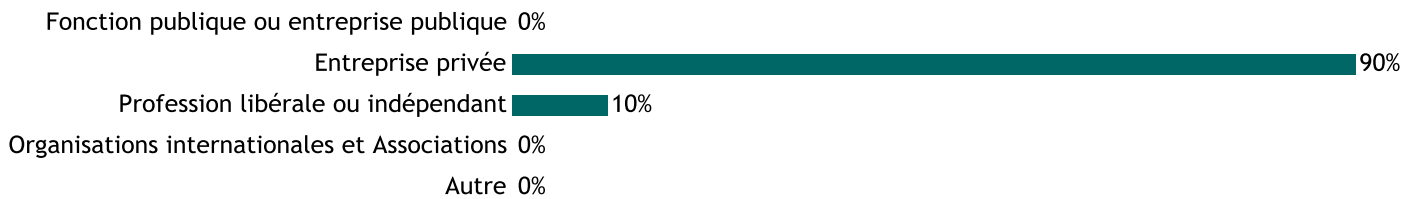
Nombre de réponse(s) : 11



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

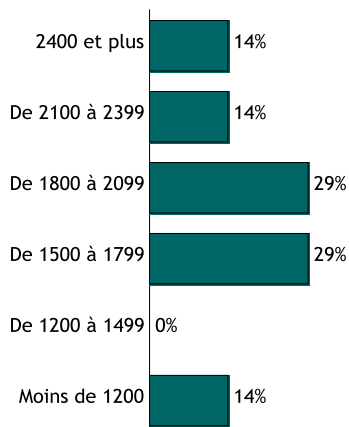
Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 7



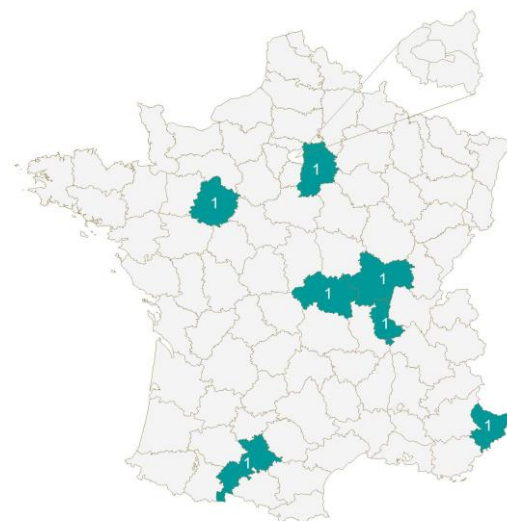
Salaire médian : 1842 euros

Salaire moyen : 1845 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



Emplois à l'étranger: 2